



La gestion de la F.P.C. et ses évolutions en 2018

 Les objectifs :

A l'issu du stage le stagiaire sera capable :

- De comprendre toute la dimension de la gestion de la formation professionnelle dans l'entreprise
- De comprendre l'ingénierie de la formation en 2018
- De comprendre les conséquences de la réforme de la formation professionnelle du 5 septembre 2018 sur la sphère "formation" (entreprises, organismes de formation, OPCO, CPIR, France compétences, caisse de dépôts et de consignation...)

 Public / Pré requis

- Pas de pré requis particulier

 Durée

- 4 jours – 28 heures

 La progression pédagogique

➤ La fonction formation dans l'entreprise

- Identifier les objectifs assignés au service formation, mettre en cohérence la formation avec la politique global RH.
- Identifier la valeur ajoutée de la formation, sa contribution à la performance.
- Définir une politique formation : acteurs, orientations, objectifs.
- Organiser le service formation : hiérarchiser les activités, prioriser les objectifs.

➤ La réglementation de la formation

- Les obligations de l'entreprise en matière de formation : obligations de gestion des compétences et obligations de maintenir les compétences des salariés, informations individuelles et collectives, obligations financières.
- L'utilisation optimale par l'entreprise des différents dispositifs de formation : plan de développement des compétences, CPF, disparition de la période de professionnalisation et apparition du Pro A, formations hors temps de travail, outils de gestion des compétences.
- La gestion de la contractualisation du départ en formation.

➤ L'élaboration du plan de développement des compétences

- La place du plan dans la politique de l'entreprise.
- Le diagnostic des besoins :
 - ◆ Les différentes méthodes de recueil des besoins.
 - ◆ La mobilisation des acteurs dans la phase de recueil des besoins.
 - ◆ La notion de client interne.
- La place de l'entretien d'évaluation et de l'entretien professionnel dans l'élaboration du plan.
- Les obligations de l'employeur et les sanctions (abondement 3000 € par personnes)
- Le cahier des charges de la mise en place du plan et des actions de formation.

➤ L'ingénierie de la mise en place des actions

- Etude du besoin ou de la demande :
 - ◆ Analyse, validation
 - ◆ De l'objectif de formation à l'objectif pédagogique.
- Elaboration du cahier des charges de formation.
- Elaboration de la progression pédagogique.
- La mise en œuvre des moyens :
 - ◆ Détermination des modalités, choix des intervenants.
 - ◆ Détermination des modalités d'évaluation et de suivi.

➤ La gestion administrative de la formation

- Les tableaux de bord de gestion de la formation.
- Les outils de suivi de l'activité, les ratios et indicateurs pertinents.
- La gestion de la participation financière de l'entreprise :
 - ◆ Actions et dépenses déductibles.
- L'organisation logistique de la formation, la programmation de l'activité.
- Le contrôle de la formation : risques et limites.

➤ Les nouvelles obligations pour les entreprises

- De nouveaux taux de cotisations pour les entreprises
- Apprendre à appliquer les nouvelles modalités de l'entretien professionnel
- Le dialogue social dans l'entreprise : 3 nouvelles consultations (loi Rebsamen 2015)

➤ Les nouveaux acteurs de la formation en France et les mécanismes financiers

- Vers une centralisation des collectes par l'URSSAF
- Apparition de France compétences
- CPF et Caisse de dépôt et de consignation
- Disparition des OPCA et apparition des OPCO
- Disparition des OPACIF et apparition des CPIR
- Les nouveaux rôles de ses acteurs

 Moyens et méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques.
- Salles de cours, supports de cours, paperboard, supports informatiques.

 Le suivi de l'exécution du programme et appréciation des résultats

- L'ensemble des stagiaires présent attesteront de la réalisation de la formation en signant par demi-journée la feuille de présence.
- L'acquisition des connaissances sera observée et testée de manière continue par le formateur tout au long de la formation.